



CLUB D'AIKI-TAI-DO D'EPERNON

SAISON 2020 – 2021

CONDITIONS D'INSCRIPTION

DOSSIER

Dossier d'inscription rempli avec : nom, prénom, adresse, date de naissance, numéro de téléphone, adresse e-mail et l'autorisation parentale pour les mineurs.

Un certificat médical d'aptitude à la pratique des arts martiaux daté de moins d'un mois (indispensable avant votre premier cours) ou l'attestation d'absence de contre-indication à la pratique de l'Aïki-Taï-Dô* (pour les renouvellements de licence uniquement).

Par famille : **1 seul chèque global** comprenant le coût de la licence-assurance et le coût de la cotisation annuelle.

COTISATION ANNUELLE

(Tarif dégressif pour les membres d'une même famille)

	<i>Coût de la licence-assurance</i>	<i>Coût de l'adhésion au club</i>	Montant total à régler
Adhérent n° 1	<i>35 euros</i>	<i>100 euros</i>	135 euros
Adhérent n° 2	<i>35 euros</i>	<i>90 euros</i>	125 euros
Adhérent n° 3 et plus...	<i>35 euros</i>	<i>85 euros</i>	120 euros

Le dossier devra être complet au moment de la reprise des cours

DEBUT DES COURS

Le samedi 12 septembre 2020.

Venez vous inscrire au forum Hyper U le samedi 5 septembre 2020, pour pouvoir commencer les cours le samedi 12 septembre 2020.

RENSEIGNEMENTS

Ludovic DIDELOT au 06 04 53 36 57

Il est possible de s'inscrire dans le courant de l'année, pendant les heures de cours, à l'Espace sportif « Les Grands Moulins », 28 rue de Savonnière – 28230 EPERNON

() uniquement pour les certificats médicaux délivrés après le 01/09/2018*